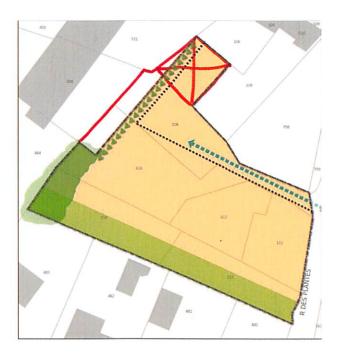


## <u>Demande d'ajustements du dossier du PLUi de la CCPC suite à la réunion du</u> <u>Conseil Municipal du 28 mai 2019</u>

- Demande de modification des limites du périmètre de l'OAP n° 03 Rue des Plantes
  - ✓ Sortir la parcelle 107 de l'OAP et faire correspondre les limites de l'OAP aux limites des parcelles 616 et 108. La haie existante sur cette limite sera à conserver dans le cadre d'un aménagement.



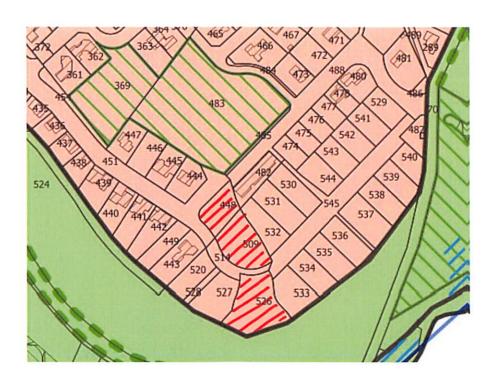
- Lieu-dit le Joblin : Stecal économique pour la parcelle 133 à retirer



Demande de modification des limites du périmètre du nouveau cœur de bourg (<u>Trait rouge</u>) et matérialisation d'un secteur de projet en attente d'un aménagement global (L 151-41 du Code de l'Urbanisme) (<u>Hachures noires</u>)



- Lotissement Bellevue 2 extension : Hachurer les bassins d'orage (parcelles 448,509 et 526)



- Station d'épuration à intégrer sur le plan de zonage en NEP.



- Rond-point de Monsireigne : mettre la zone N « au droit »

